

# Maltraitance envers les PERSONNES ÂGÉES

## Définitions

- **La maltraitance** : Il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnelle ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne aînée.
- **La maltraitance peut être de 7 types différents** : la maltraitance psychologique, la maltraitance physique, la maltraitance sexuelle, la maltraitance financière, la violation des droits, la maltraitance organisationnelle et finalement l'âgisme.
- **L'âgisme** consiste à discriminer en raison de l'âge, par des attitudes hostiles ou négatives, des gestes préjudiciables ou de l'exclusion sociale.
- **La bientraitance** : La bientraitance vise le bien-être, le respect de la dignité, l'épanouissement, l'estime de soi, l'inclusion et la sécurité de la personne. Elle s'exprime par des attentions, des attitudes, des actions et des pratiques respectueuses des valeurs, de la culture, des croyances, du parcours de vie, de la singularité et des droits et libertés de la personne aînée.



**15 juin**

Journée mondiale  
de lutte contre  
la maltraitance  
des personnes âgées

*Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de l'Ouest-de-  
l'Île-de-Montréal*

Québec 